



Assemblée générale

Distr. générale
15 décembre 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Points 117 et 43 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001

La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement

La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement

Incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/55/L.42/Rev.1

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Eduardo Manuel da Fonseca Fernandes **Ramos** (Portugal)

1. À ses 39e et 40e séances, les 14 et 15 décembre 2000 respectivement, la Cinquième Commission a examiné, conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'état présenté par le Secrétaire général sur les incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/55/L.42/Rev.1 (A/C.5/55/27). La Commission était également saisie du rapport correspondant du Comité administratif pour les questions administratives et budgétaires (A/55/674).

2. Les déclarations et observations qui ont été faites lors de l'examen de la question par la Commission sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.5/55/SR.39 et 40).

Décision de la Cinquième Commission

3. La Cinquième Commission a décidé d'informer l'Assemblée générale qu'au cas où elle adopterait le projet de résolution A/55/L.42/Rev.1, un crédit additionnel d'un montant de 191 800 dollars devrait être inscrit au chapitre 3 (Affaires politiques) du budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001.